



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-586**

Séance publique du

16 décembre 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191216- lmc1163348A-DE-1-1
Date de signature : 19/12/2019
Date de réception : jeudi 19 décembre 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITE SEMEPA POUR L'EXERCICE 2018

Le 16 décembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGEY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Eric CHEVALIER, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Danièle BRUNET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
URBANISME

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2019

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITE SEMEPA POUR
L'EXERCICE 2018- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après, le rapport des représentants de la Commune d'Aix-en-Provence au Conseil d'Administration de la « SEMEPA » pour l'exercice 2018.

La « SEMEPA » dispose d'un capital de 5 025 000€ détenu majoritairement par la Commune d'Aix-en-Provence.

Cette société intervient dans différents domaines :

- Aménagement ; elle gère par le biais de concession d'aménagement de la Ville d'Aix-en-Provence les ZAC de Sextius Mirabeau, qui vient d'être clôturée et continue de gérer la ZAC de la Duranne.
- Stationnement : elle est concessionnaire du stationnement public sur le territoire de la Ville d'Aix-en-Provence et est titulaire de la délégation de service public pour la gestion des 1800 places du parking « Rotonde ».

En conséquence,

Vu les dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation de l'exercice 2018 approuvé par l'assemblée générale ordinaire de la SEMEPA et demeurant joint au présent rapport,

Vu les bilans et comptes de résultats de l'exercice 2018 de la SEMEPA joints au présent rapport,

Je vous invite, mes Chers Collègues, à :

- **PRENDRE ACTE** du présent rapport

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2019
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

COMPTES ANNUELS

2018

S.A. au capital de 5.025.000 €

Siège social : 4 rue Lapierre, 13606 Aix-en-Provence

Siret n° 611 620 899 00108 R.C. Aix 61 B 89

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	5
Bilan – Actif 2018.....	6
Bilan – Passif 2018.....	7
Stocks sur opérations en propre.....	8
Stocks d’en cours de prestations – Concessions.....	9
Stocks d’en cours de prestations – Mandats.....	10
Opérations pour compte – Concessions.....	11
Opérations pour compte – Mandats à l’Actif.....	12
Opérations pour compte – Mandats au Passif.....	13
Compte de résultat.....	14
Compte de résultat Global 2018.....	14
Compte de résultat Stationnement 2018.....	15
Compte de résultat Aménagement 2018.....	16
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018.....	17
1) Evènements importants survenus au cours de l’Exercice.....	17
2) Règles et Méthodes comptables.....	18
1. Traitement comptable des opérations d’aménagement.....	19
2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d’aménagement sous mandats et concessions.....	19
3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre.....	20
4. Méthodes d’évaluation.....	20
A – Immobilisations en propre.....	21
B – Les immobilisations concédées par la Ville.....	22
C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire.....	22
3) Compléments d’information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	23
1. Notes sur le Bilan Actif.....	23
A - Immobilisations.....	23
B - Stocks et Opérations pour compte.....	25
C - Créances d’exploitation.....	25
D - Valeurs disponibles.....	26
2. Notes sur le Bilan Passif.....	26
A – Capitaux propres et réserves.....	26
B – Provisions pour risques et charges.....	26

C - Emprunts	27
D – Dettes financières diverses	27
E - Opérations pour compte	27
F - Dettes d’exploitation	27
3. Notes sur le Compte de Résultat.....	28
4. Engagements hors bilan	29
5. Autres informations.....	30
Rémunérations, charges et provisions sur opérations d’aménagement	31
au 31 décembre 2018.....	31
Opérations en cours	31
Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2018.....	32
Dettes financières au 31 Décembre 2018	33
Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2018.....	34
Tableau des résultats sociaux des exercices 2014 à 2018.....	35
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	36
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l’exercice 2018	37
Répartition du montant de l’impôt sur les bénéfiques entre résultat courant et résultat exceptionnel	38
DETAIL DES COMPTES.....	39
ACTIVITE AMENAGEMENT EXERCICE 2018	40
Stocks et en cours – Bilan des Opérations en concession.....	41
55 Parc de la Duranne	41
C56 Zac Sextius-Mirabeau	42
C57 Revitalisation du C.V. d'Aix.....	43
Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat	44
M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2 TRANCHE	44
M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE	45
M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE.....	46
MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT	47
MC8 REHABILITATION D’ILOTS CV TRETS.....	48
MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31	49
MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux.....	50
Détail des comptes BILAN	51
DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2018	51

DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2018	52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	53
Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2018.....	54
ACTIVITE STATIONNEMENT EXERCICE 2018.....	55
Détail des comptes BILAN	56
DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2018	56
DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2018.....	57
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	58
Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2018.....	59



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan – Actif 2018



n°page		Brut	Amt / prov	Net	Net N-1
34	IMMOBILISATIONS				
	Immobilisations propres	9 641 411	3 119 190	6 522 221	6 700 203
	<i>Immobilisations incorporelles</i>	199 163	189 608	9 555	10 615
	<i>Immobilisations corporelles</i>	9 442 248	2 929 582	6 512 666	6 689 587
	- Terrain	1 236 336		1 236 336	1 236 336
	- Construction	7 191 384	2 202 804	4 988 580	5 177 811
	- Installation générale des locaux	643 033	439 759	203 275	220 223
	- Matériel de transport	90 465	63 957	26 508	17 792
	- Matériel de bureau et informatique	90 510	61 965	28 545	12 925
	- Mobilier de bureau	190 520	161 097	29 423	24 501
56	Immobilisations mises en concession	82 444 758	16 285 480	66 159 278	69 188 690
	<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
	- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
	- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
	<i>Par le concessionnaire</i>	59 639 608	16 285 480	43 354 129	46 383 540
	- équipements des parcs	20 495 327	16 285 480	4 209 847	7 239 259
	- parking construction	39 144 282		39 144 282	39 144 282
	Immobilisations en cours	201 108		201 108	363 450
51-56	Immobilisations financières	615 935		615 935	758 783
	- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
	- autres participations	10 040		10 040	145 000
	- prêts participation construction	248 658		248 658	256 546
	- dépôts et cautionnements versés	13 421		13 421	13 421
	STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE				
8	Stocks sur opérations en propre	12 263 338		12 263 338	13 625 695
	- opérations détaillées pages suivantes	12 263 338		12 263 338	13 625 695
	Stocks d'en-cours de prestations	17 143 538	173 472	16 970 066	16 532 874
9	- sur concessions	16 654 205		16 654 205	16 218 091
10	- sur mandats	489 333	173 472	315 861	314 783
	Opérations pour compte Concessions	-30 263 101		-30 263 101	-37 247 344
11	- opérations détaillées pages suivantes	-30 263 101		-30 263 101	-37 247 344
	Opérations pour compte Mandats	123 542		123 542	117 666
12	- opérations détaillées pages suivantes	123 542		123 542	117 666
	VALEURS REALISABLES				
51-56	Créances d'exploitation	9 360 415		9 360 415	10 149 450
	- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	142 632		142 632	40 835
	- Clients, clients factures à établir	698 876		698 876	760 891
	- Personnel et Organismes sociaux	104 890		104 890	0
	- Etat Impôts <i>litige fiscal</i>	3 894 913		3 894 913	3 894 913
	- Etat - IS et CICE	57 158		57 158	63 176
	- Etat T.V.A. + T.V.A. en attente	2 279 806		2 279 806	2 919 594
	- Etat produits à recevoir	40 417		40 417	0
	- Groupement UES et Filiale	2 141 723		2 141 723	2 461 219
	- Débiteurs divers	0		0	8 821
	VALEURS DISPONIBLES				
	Valeurs mobilières de placement	61 194 600	427 711	60 766 888	76 355 511
	- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	2 000 000		2 000 000	22 610 000
	- Valeurs mobilières de placement	26 600 000		26 600 000	22 000 000
	- Sicav / Obligations / Livret d'Épargne	32 594 600	427 711	32 166 888	31 745 511
	Disponibilités	18 058 413		18 058 413	5 627 784
	- Comptes courants	17 710 593		17 710 593	5 328 710
	- Intérêts à recevoir	303 813		303 813	246 838
	- Caisses	44 008		44 008	52 236
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	80 582		80 582	13 142
	TOTAL BILAN ACTIF	180 864 538	20 005 853	160 858 685	162 185 905

Bilan - Passif 2018



n°page		N	N-1
		CAPITAUX PROPRES ET RESERVES	
		5 025 000	5 025 000
		782 961	780 258
		502 500	502 500
		280 461	277 758
		31 879 810	28 933 695
		2 946 348	2 999 068
		1 494 807	1 584 654
		1 451 541	1 414 414
		0	0
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
57		37 567 251	46 039 854
		<i>7 519 336</i>	<i>7 479 501</i>
		2 058 062	2 058 062
		4 421 022	4 421 022
		1 040 253	1 000 417
		<i>29 579 804</i>	<i>37 181 196</i>
		7 180	7 180
		13 073 249	12 895 471
		16 499 375	24 278 546
		468 111	1 379 157
53-58		15 828 125	5 492 103
52-57		DETTES FINANCIERES	
		25 091 897	30 440 829
		0	0
		24 678 486	26 132 840
		413 411	4 307 989
		7 492 463	7 109 118
		7 030 655	7 002 346
		458 336	105 451
		3 471	1 321
		OPERATIONS POUR COMPTE	
13			
		816 515	851 808
		DETTES D'EXPLOITATION	
		23 967 500	23 338 041
		23 249 899	22 638 899
		270 785	267 476
52-57		440 100	424 949
52-57		6 717	6 717
52-57		2 710 401	6 028 903
		2 690 362	5 128 687
		20 039	900 216
52-57		4 898 239	3 148 773
		1 480 195	1 429 831
		789 827	685 399
		2 229 864	467 568
		353 525	471 137
		44 829	94 837
		1 852 174	1 998 456
		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
		160 858 685	162 185 905
		TOTAL BILAN PASSIF	

Stocks sur opérations en propre

Opérations	au 31.12.2018			2017
	Brut	dépréciation	Net	Net
Saint Roch Pertuis	0		0	1 489 307
Rognes Pié Fouquet	4 374 824		4 374 824	4 248 350
Terrain SNCF	3 602 568		3 602 568	3 602 568
La Gremeuse	376 232		376 232	376 061
Ventabren - Tassy	3 909 715		3 909 715	3 909 410
TOTAL	12 263 338	0	12 263 338	13 625 696

Stocks d'en cours de prestations - Concessions

Opérations	n°page	au 31.12.2018			2017
		Brut	Provision	Net	Net
La Duranne	30	6 034 787	0	6 034 787	5 701 900
Sextius-Mirabeau	30	10 619 419	0	10 619 419	10 516 191
TOTAL		16 654 206	0	16 654 206	16 218 091

Stocks d'en cours de prestations – Mandats

Opérations	n°page	au 31.12.2018			2 017
		Brut	Provision	Net	Net
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tr	30	197 864	59 452	138 412	148 861
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	30	83 817	42 917	40 900	40 513
SACOGIVA Ilôts rus Grande Pujade CV Trets	30	153 385	40 530	112 855	113 088
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	30	54 266	30 573	23 693	12 320
Total		489 332	173 472	315 860	314 782

Opérations pour compte – Concessions

Opérations	N° page	au 31.12.2018			2017
		Depenses	Recettes	Solde	Net
La Duranne	40	91 007 779	115 768 802	-24 761 023	-31 203 894
Sextius-Mirabeau	41	143 695 957	149 142 527	-5 446 570	-5 986 218
Revitalisation du Centre Ville d'Aix	42	35 090 744	35 146 253	-55 509	-57 232
		269 794 481	300 057 582	-30 263 101	-37 247 344

Opérations pour compte – Mandats à l'Actif

Opérations	N° page	au 31.12.2018			2017
		Dépenses	Recettes	Solde	Net
SACOGIVA Ilôts rue Grande Pujade CV Trets	47	4 589 022	4 465 480	123 542	91 672
TOTAL		4 589 022	4 465 480	123 542	91 672

Opérations pour compte – Mandats au Passif

Opérations	n° page	2018		Solde	2017 Net
		Recettes	Dépenses		
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tranche	43	4 145 107	3 476 591	668 516	676 282
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	44	1 729 742	1 704 870	24 871	30 601
MTP Plan de Campagne Travaux Hydrauliques	45	0	0	0	7 170
Syndicat Mixte Arbois Aménagement av. Philibert	46	733 543	627 547	105 997	105 997
Ville de Pertuis Acquisition foncière voie POS V31	48	65 801	57 873	7 928	7 928
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	49	42 969	33 766	9 203	23 830
TOTAL		6 717 161	5 900 646	816 515	851 808

Compte de résultat

Compte de résultat Global 2018



	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	21 449 789	21 774 884	-325 096	-1,5%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	21 449 789	21 774 884	-325 096	-1,5%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	
Production stockée - Services	492 183	353 478	138 705	39,2%
Autres produits de gestion	103 790	1 354 017	-1 250 227	-92,3%
Reprise / amort. & provisions	8 384 076	538 845	7 845 231	1455,9%
Transfert de charges	686 215	592 182	94 033	15,9%
Total des produits d'exploitation (1)	31 116 053	24 613 406	6 502 647	26,4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	1 567 957	325 157	1 242 801	382,2%
Variation de stock d' en-cours	0	0	0	
Autres achats et charges externes	4 235 220	4 758 419	-523 199	-11,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 112 725	1 044 378	68 347	6,5%
Mise à disposition du personnel	1 223 233	1 204 990	18 243	1,5%
Salaires et traitements	2 621 736	2 470 360	151 376	6,1%
Charges sociales	1 574 818	1 821 941	-247 123	-13,6%
Autres charges dont charges de concession	-718 329	2 537 285	-3 255 614	-128,3%
Dotations aux amortissements	3 844 795	1 418 881	2 425 914	171,0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	255 443	901 055	-645 612	-71,7%
Total des charges d'exploitation (2)	15 717 598	16 482 466	-764 868	-4,6%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	15 398 455	8 130 940	7 267 515	89,4%
4 PRODUITS FINANCIERS	926 142	746 602	179 539	24,0%
5 CHARGES FINANCIERES	2 714 735	2 526 733	188 002	7,4%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-1 788 593	-1 780 131	-8 463	0,5%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	13 609 861	6 350 810	7 259 052	114,3%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	140 535	31 621	108 913	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 861	3 158	76 703	NS
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	899 350	19 001	880 349	4633,2%
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	114	6 955	-6 842	-98,4%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 834	5 060	-3 226	ns
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	6 751 153	933 018	5 818 135	623,6%
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-5 633 355	-891 253	-4 742 102	532,1%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	638 157	351 908	286 249	81,3%
12 Impôts sur les bénéfices	4 392 001	2 108 580	2 283 421	108,3%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	33 161 941	25 413 788	7 748 152	30,5%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	30 215 592	22 414 720	7 800 872	34,8%
RESULTAT	2 946 348	2 999 068	-52 720	-1,8%

Compte de résultat Stationnement 2018

	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2018	2017	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	973 803	1 712 709	-738 905	-43,14%
Recettes parcs	17 861 202	17 615 745	245 457	1,39%
Amodiations et redevances	167 724	168 519	-795	-0,47%
Loyers	126 897	126 126	770	0,61%
Emplacements publicitaires	193 114	194 884	-1 770	-0,91%
Chiffre d'affaires net	19 322 739	19 817 983	-495 244	-2,50%
Subventions d'exploitations	0	0	0	
Autres produits de gestion	7 714	8	7 705	92499,40%
Reprises sur amortissements & provisions	8 382 178	524 441	7 857 737	1498,31%
Transferts de charges	231 916	81 719	150 197	183,80%
1. Total produits d'exploitation	27 944 547	20 424 151	7 520 396	36,82%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	3 640 823	4 132 873	-492 051	-11,91%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 054 858	945 587	109 271	11,56%
Mise à disposition du personnel	765 086	855 640	-90 554	-10,58%
Salaires et traitements	2 595 747	2 312 596	283 151	12,24%
Charges sociales	1 540 452	1 755 660	-215 208	-12,26%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe	184 209	184 209	0	0,00%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à dispositi	177 778	177 778	0	0,00%
- Amortissement de caducité	-1 087 153	2 126 089	-3 213 242	-151,13%
- Provisions pour renouvellement	6 837	49 209	-42 372	-86,11%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	3 736 261	1 295 180	2 441 081	188,47%
Dotation aux provisions pour risques et charges	190 104	862 671	-672 567	-77,96%
Autres charges	12	5 894	-5 882	-99,80%
2. Total charges d'exploitation	12 805 012	14 703 386	-1 898 373	-12,91%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	15 139 535	5 720 766	9 418 769	164,64%
4 PRODUITS FINANCIERS	250 000	78 285	171 715	219,35%
5 CHARGES FINANCIERES	2 500 880	2 526 733	-25 853	-1,02%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-2 250 880	-2 448 448	197 568	-8,07%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	12 888 655	3 272 318	9 616 337	293,87%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 271	11 791	-9 520	-80,74%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 115	3 158	958	30,33%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	0	8 581	-8 581	-100,00%
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79	455	-377	-82,74%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 834	5 060	-3 226	-63,75%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	6 748 171	33 668	6 714 503	19943,28%
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-6 743 697	-15 653	-6 728 044	42982,35%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	615 517	343 992	271 525	78,93%
12 Impôts sur les bénéfices	4 077 900	1 498 259	2 579 641	172,18%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	28 200 933	20 525 966	7 674 967	37,39%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	26 749 392	19 111 552	7 637 840	39,96%
RESULTAT	1 451 541	1 414 414	37 127	2,62%

Compte de résultat Aménagement 2018

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
↳ Vente d'immeuble et terrain	2 150 000	1 945 946	204 054	10,5%
↳ Rémunération sur concessions	0	0	0	ns
↳ Rémunération sur mandats	-22 950	-1 520	-21 430	ns
↳ Rémunération sur autres conventions	0	12 475	-12 475	-100,0%
<i>sous-total rémunérations</i>	-22 950	10 955	-33 905	ns
Chiffre d'affaires net	2 127 050	1 956 902	170 148	8,7%
↳ Production stockée opérations en propre	0	0,00	0	ns
↳ Production stockée concessions	436 114	317 276	118 838	ns
↳ Production stockée mandats	56 069	36 202	19 867	ns
<i>sous-total production stockée</i>	492 183	353 478	138 705	ns
↳ Autres produits de gestion	96 076	1 354 008	-1 257 932	-92,9%
↳ Reprises sur amortissements et provisions	1 898	14 404	-12 506	-86,8%
↳ Transferts de charges	454 299	510 463	-56 164	-11,0%
1. Total produits d'exploitation	3 171 506	4 189 255	-1 017 749	-24,3%
CHARGES D'EXPLOITATION				
↳ Achats et var. de stock immeubles et terrains	1 567 957	325 157	1 242 801	382,2%
↳ En-cours déstockés sur concessions	0	0	0	ns
↳ En-cours déstockés sur mandats	0	0	0	ns
↳ En-cours déstockés sur conventions	0	0	0	ns
<i>sous-total en-cours déstockés</i>	0	0	0	ns
Autres achats et charges externes	584 382	609 648	-25 266	-4,1%
Impôts, taxes et versements assimilés	57 867	98 791	-40 924	-41,4%
Mise à disposition du personnel	458 148	349 350	108 797	31,1%
Salaires et traitements	25 989	157 764	-131 775	-83,5%
Charges sociales	34 367	66 281	-31 915	-48,2%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	108 534	123 701	-15 167	-12,3%
Dotation aux provisions pour risques et charges	65 339	38 384	26 955	70,2%
Autres charges	10 003	10 004	-1	0,0%
2. Total charges d'exploitation	2 912 586	1 779 080	1 133 506	63,7%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	258 920	2 410 174	-2 151 254	-89,26%
4. PRODUITS FINANCIERS	676 142	668 317	7 824	1,2%
5. CHARGES FINANCIERES	213 856	0	213 856	ns
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	462 286	668 317	-206 031	-30,83%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	721 206	3 078 492	-2 357 285	-76,57%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	138 264	19 830	118 434	ns
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 746	0	75 746	ns
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	899 350	10 420	888 930	ns
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	6 500	-6 465	-99,5%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0	ns
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	2 982	899 350	-896 368	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	1 110 342	-875 600	1 985 942	-226,81%
11. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	22 640	7 917	14 724	186,0%
12. Impôts sur les bénéfices	314 101	610 321	-296 220	-48,5%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	4 961 007	4 887 822	73 185	1,5%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	3 466 200	3 303 168	163 032	4,9%
RESULTAT	1 494 807	1 584 654	-89 847	-5,67%

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Rappel Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé puis est passée au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire. En première instance au Tribunal Administratif la position de l'administration a été confirmée le 20 septembre 2017.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2018 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée sur la totalité redressée.

Par la suite, le 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional a été rencontré. Celui-ci n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Depuis une jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 14 février 2018 conforte la position de la Semepa.

Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

Le Conseil d'Etat, saisi en cassation par la Ville et votre Société a, sur la base d'autres considérations, émis un avis défavorable par un arrêt du 15 Novembre 2017.

L'audience au fond a eu lieu au Tribunal Administratif de Marseille le 16 octobre et la décision a été communiquée le 6 novembre 2018.

Le Tribunal Administratif a décidé que la convention de juin 2016 conclue entre la commune et la SEMEPA est annulée, ce qui se traduit purement et simplement par un retour aux concessions.

2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

1. Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

- Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

- Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

4. Méthodes d'évaluation

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.

A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.

Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.

Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.

Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.

Par un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.

Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.

A - Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre, pour le parc de stationnement Rambot ainsi que le Centre de Contrôle.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)	Centre de Contrôle (€)
Murs	557 900		50	
Structure	1 242 652	3 326 801	50	
Ravalement	61 800		15	
Chauffage	282 658	190 943	25	2 400
Menuiserie	203 956		25	
Agencement	91 086	253 570	10	4 383
Peinture	50 394	71 990	15	
Electricité	202 284	341 055	25	8 595
Ascenseurs	97 368	84 164	20	
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5	8 374
Fermetures	4 459		25	
Total	2 814 417	4 374 085		23 752

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B – Les immobilisations concédées par la Ville (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanas. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

- Sur le parking Mignet, il a été comptabilisé jusqu'au 31 décembre 2017 des amortissements de caducité en lieu et place de dotations aux amortissements techniques. Le montant est identique dans l'un ou l'autre cas, seule la méthode de comptabilisation diffère. Elle est donc régularisée à la présentation des comptes de 2018 pour 1 925 K€, déduction des amortissements de caducité (au passif) par une dépréciation technique des immobilisations (à l'actif).

- Le contrat de DSP signé le 29 décembre 1986 arrivera à échéance en décembre 2021.
En vue de la fin de cette DSP, les plans d'amortissement ont été revus de façon à se conformer à la convention initialement signée.

En effet, selon les cas, la restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Les plans d'amortissement et de provisions pratiqués depuis 1986 ont donc été revus en 2018 de façon à s'assurer que ces actifs soient totalement amortis fin 2021.

3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

1. Notes sur le Bilan Actif

A - Immobilisations

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

En 2018 le centre de contrôle à Distance a été installé et des immobilisations ont été constatées pour un total de 34 K€, y compris le mobilier installé.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2018, le montant des investissements s'élève à 526 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraîchissement, de nouveaux travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation dans les parkings, des installations de nouveaux chargeurs pour véhicules électriques, installation et mise en conformité des horodateurs de la voirie, installation réseaux de tous les parkings afin d'être en liaison avec le Centre de Contrôle à Distance.

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2017 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 363 K€, elles correspondaient pour la part la plus importante à des travaux sur les systèmes d'alarme et d'interphonie toujours en cours au 31/12/2017 pour 267 K€. Figuraient aussi en Immobilisations en cours 53K€ de travaux sur la Sécurité Incendie au parking Carnot et 37K€ de matériel de Péage pour le parking Pasteur.

Au 31/12/2018 les immobilisations en cours représentent le complément des travaux de sécurité incendie au parking Carnot pour 126 K€, et des installations logiciels en cours pour la mise en conformité du prélèvement à la source service Ressources Humaines pour 13 K€.

Le montant total est de 201 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco, la SCI Sippa ayant été liquidée en date du 12 décembre 2018. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2018
FILIALES					
VIAMCO	10 000	-99 281	100%	4 875 062	504 245
PARTICIPATIONS					
EPAGE	688 632	0	50%	0	-

B - Stocks et Opérations pour compte

✓ Stocks sur opérations en propre :

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ Stocks d'en-cours de prestations :

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ Opérations pour compte concessions :

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ Opérations pour compte mandats :

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

C - Créances d'exploitation

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

La SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco pour un montant de 2 437 K€. Cette avance correspond à l'acquisition du terrain et les travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luyes par Viamco, immeuble terminé à fin 2018.

Au 31 Décembre 2018, le solde du compte courant est de 1 637 K€ et tient compte d'un remboursement partiel par Viamco en 2018 de 800 K€.

Cette avance en compte courant est rémunérée selon la convention de compte courant signée au taux de 1 % pour 2017.

D - Valeurs disponibles

✓ Valeurs mobilières de placement :

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant après provision de 60,8 M€.

Un placement a subi une baisse de valeur constatée au 31 décembre 2018 mais devrait se rétablir lors des mois à venir. Une provision a été constatée dans les comptes à cette même date.

✓ Disponibilités :

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

2. Notes sur le Bilan Passif

A – Capitaux propres et réserves

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 783 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 31.880 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2018 au titre du résultat de l'exercice 2017**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2017 au titre du résultat de l'exercice 2016**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**

B – Provisions pour risques et charges

✓ Provisions pour immobilisations en concessions :

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 15.828 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Il est rappelé que la société conteste l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 777 K€.
- Provision pour risque suite à la dénonciation du contrat de prêt signé avec Deutsch Bank en 2015 pour 5.210 K€. Cette provision était constatée en charges financières à régler de 2015 à 2017 et a été reclassé en provision pour risques et charges en 2018.
Cette dénonciation a fait l'objet de négociations entre la SEMEPA et la DEUTSCH BANK depuis 2015 et des hypothèses de sortie tangibles et chiffrables se profilent en 2018 ;la valorisation de cette sortie est de 6,7 M€
De ce fait, Une provision pour risque est constatée au 31 décembre 2018 pour ce même montant.
Cette provision n'est pas déduite fiscalement

C - Emprunts

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

D - Dettes financières diverses

Y figure quatre lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.
La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

E - Opérations pour compte

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.
Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

F - Dettes d'exploitation

✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.
A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser.
La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Factures 2018 reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	209	X				69	24	X				24
Montant cumulé des factures concernées TTC	620 049	332 536	0	0	51 365	383 901	449 364	73 248	880	771	54 652	129 552
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	61,76%	33,12%	0,00%	0,00%	5,12%	38,24%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						77,62%	12,65%	0,15%	0,13%	9,44%	22,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Les frais de commissions sur CB (transactions toujours en évolution), comptage Brinks, Flux monétique ont diminué de 44 k€ en 2018 par rapport à 2017
- Les frais de gardiennage de parking ont diminué de 296 K€
- Les frais de nettoyage et d'entretien dans les parkings ont été en diminution de 81 K€ ces dépenses restant des dépenses importantes des parcs
- Les frais de personnel ont diminué de 117 K€ en 2018 par rapport à 2017
- Le poste intérimaires a également diminué de 38 K€
- Assurances – Mécénat : 77 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- Fournitures et petits équipements : 42 K€
- Frais d'installation, location matériel de péage : 103 K€
- Frais maintenance, redevance / transaction bancaires s/voirie : 30 K€

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2018 à 1 081 K€ contre 888 K€ en 2017. Ces produits financiers ont représentés un taux moyens de rémunérations de 1.47 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2018 à 0.15 %.

Ces produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires un taux de 0.47 %.

Le résultat financier prend en compte une provision pour diminution temporaire de valorisation de placement arrêtée au 31 décembre 2018.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 4.392 K€. Il est diminué d'un crédit d'impôt Mécénat pour 65 K€ et d'un crédit famille pour 12 K€.

Le montant de la participation est de 638 K€.

4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :
 - cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
 - caution bancaire de garantie : 50 K€

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la société était de 49 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	32	6	38
Agents de maîtrise	6	0	6
Cadres	2	3	5
TOTAL	40	9	49

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 43.600 € HT, dont :

- certification légale : 43.600 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 57.158 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement au 31 décembre 2018.

Opérations en cours

OPERATIONS EN COURS	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2018		Cumul au 31/12/2018		Sur durée restant		Provisions 2018		Reprise 2018		Cumul 31/12/2018		
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	
CONCESSIONS																		
	55	année91	déc-25	13 899 900	forfait	500 000	332 887	10 399 900	6 034 787	3 500 000	350 000	0	0	0	0	0	0	0
	56	année91	déc-18	12 850 000	forfait	111 000	103 227	12 850 000	10 619 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL 1			26 749 900		611 000	436 114	23 249 900	16 654 206	3 500 000	350 000	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS																		
	75	janv-05	déc-19	151 353	3,5%HT/HT	309	18 685	109 900	197 864	41 453	18 500	29 134	5 051	0	0	59 452	5 559	0
	7U	fev-05	déc-11	40 900	3%HT/HT	0	0	40 900	83 817	0	0	0	0	387	413	42 917	0	0
	C8	oct-09	déc-17	115 062	4,5%HT/TTTC	3 000	10 160	115 062	153 385	0	3 000	10 393	267	0	0	40 530	793	0
	D7	janv-17	janv-20	35 700	5%HT/HT	0	27 224	4 924	54 266	30 776	27 500	15 851	793	0	0	30 573	15 493	0
	TOTAL 2			343 015		3 309	56 069	270 786	489 332	72 229	49 000	55 378	6 111	387	413	173 472	21 845	0

Dettes financières au 31 Décembre 2018

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré en 2018	durée	Capital restant dû		intérêts courus	taux	garantie collectives	
						au 01/01	au 31/12			% capital	garant
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000	30 000 000	30 ans	23 978 994	23 063 102	412 657	fixe 4,21%	50%	Ville d'Aix
Stationnement extension Parking Mignet <i>renégocié -----></i>	Société Générale	23/10/2007 <i>25/06/2014</i>	7 000 000	7 000 000	<i>14 ans</i>				<i>fixe 4,6156 %</i>	50%	Ville d'Aix
					<i>7,5 ans</i>	<i>2 153 846</i>	<i>1 615 384</i>	<i>754</i>	<i>fixe 2,840%</i>		
			37 000 000	37 000 000		26 132 840	24 678 486	413 411			

STATIONNEMENT 24 678 486 413 411
total **24 678 486** **413 411**

DETTES FINANCIERES opérations en propre

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne				Indéterminée		2 751 619		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
Pié - Fouquet Rognes	Caisse d'Epargne				Indéterminée		1 436 388		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
L'Héritière - Ventabren	Caisse d'Epargne				Indéterminée		2 842 648		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
							7 030 655			

Groupement UES							458 336			
Dépôts et cautionnement reçus							3 471			

TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

32 584 359

Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2018

ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2018

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS				VALEUR NETTE
	au 01 / 01	Cpte à cpte	Exercice 2018		au 01 / 01	Cpte à cpte	Exercice 2018		au 31 / 12
		Entrées	Sorties	au 31 / 12		Dotations	Reprises	au 31 / 12	
Logiciels	206 720	2 903	10 460	199 163	196 104	3 964	10 460	189 608	9 555
Terrains	1 236 336			1 236 336					1 236 336
Constructions et Installations générales	7 188 984	2 400		7 191 384	2 011 174	191 631		2 202 804	4 988 580
Install ^o techniques, matériel et outillage	592 835	46 162	346	638 650	372 611	66 312	346	438 578	200 072
Install ^o générales, agencements divers		4 383		4 383		1 181		1 181	3 202
Matériel de transport	97 450	20 456	27 441	90 465	79 658	11 740	27 441	63 957	26 508
Matériel de bureau et informatique	74 195	29 117	12 802	90 510	61 270	13 497	12 802	61 965	28 545
Mobilier	180 020	10 500		190 520	155 519	5 578		161 097	29 423
Mise en concession	77 629 117	526 349	131 729	78 023 737	12 861 449	1 925 971	131 729	16 285 480	61 738 257
Equipement des parcs									
Immobilisations en cours	363 450	142 293	304 635	201 108					201 108
Participations EPAGE	343 816			343 816					343 816
Autres participations	145 000	40	135 000	10 040					10 040
Autres immobilisations financières	269 967,18	9 834	17 722	262 079					262 079
Total	88 327 890	0	794 437	88 482 191	15 737 785	1 925 971	182 778	19 404 670	69 077 521

Tableau des résultats sociaux des exercices 2014 à 2018

ANNEES	2018	2017	2016	2015	2014
RESULTAT	2 946 348	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972
REPORT A NOUVEAU		2 946 115	2 944 259	2 911 637	2 294 269
DIVIDENDES VERSES		50 250	50 250	50 250	-
RESERVE SPECIALE (*)		2 703	2 703	2 703	2 703
RESERVE LEGALE		-	-	-	-

(*) part déductible fiscalement pour l'achat d'une Œuvre d'un artiste vivant (pk Carnot)
 et versée à une réserve spéciale ==> 2 703

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2018	2017	2016	2015	2014
1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'Affaires H.T	21 449 789	21 774 884	21 650 711	35 508 441	20 980 705
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dot. aux amort. et provisions	20 480 470	8 712 511	6 963 812	8 265 101	7 051 979
c) Impôts sur les bénéfices	4 392 001	2 108 580	1 623 797	1 795 769	1 610 169
d) Participation des salariés	638 157	351 908	412 416	408 158	258 254
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	2 946 348	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972
f) Résultat distribué	Néant	50 250	50 250	50 250	Néant
3- RÉSULTAT PAR ACTION :					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	92,24	37,33	29,42	36,19	30,95
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	17,59	17,90	17,89	17,70	13,71
c) Dividende attribué à chaque action	Néant	0,30	0,30	0,30	Néant
4- PERSONNEL :					
a) Nombre de salariés	49	48	49	52	51
b) Montant de la masse salariale	2 463 065	2 184 882	2 204 282	2 408 920	2 223 276
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ect)	1 592 748	1 720 960	1 675 635	1 560 801	1 508 359

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2018

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation UES et filiale	343 816		343 816
Prêts participation construction	248 658	9 834	238 824
Dépôts et cautionnements versés	13 421		13 421
Fournisseurs. Avances et acomptes	142 632	142 632	
Autres créances clients	698 876	698 876	
Sécurité sociale et organismes sociaux	104 891	104 891	
Impôt sur les bénéfices - Contentieux	3 894 913		3 894 913
Impôt sur les bénéfices - CICE	57 158	57 158	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	40 417	40 417	
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 279 806	2 279 806	
Groupe UES et filiale	2 141 723	2 141 723	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	80 582	80 582	
TOTAUX	10 046 893	5 555 919	4 490 974

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine	7 444 066	7 444 066		
- à plus d'un an à l'origine	24 678 486	1 501 520	6 689 288	16 487 678
Emprunts et dettes financières divers	461 808	460 487	1 321	
Avances et acomptes reçus	23 967 500	23 967 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 710 401	2 710 401		
Personnel et comptes rattachés	1 480 195	1 480 195		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	789 827	789 827		
Impôt sur les bénéfices	2 229 864	2 229 864		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	353 525	353 525		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	44 829	44 829		
Produits constatés d'avance	1 852 174	129 762	648 809	1 073 603
TOTAUX	66 012 676	41 111 976	7 339 418	17 561 281
Emprunt souscrit en cours d'exercice	28 309			
Capital remboursé en cours d'exercice	1 454 352			

Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

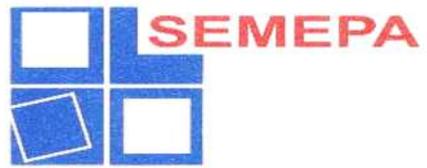
EXERCICE 2018

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	12 971 704	2 097 152	10 874 553
RESULTAT EXCEPTIONNEL (*)	-5 633 355	2 294 850	-7 928 205
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 338 349	4 392 001	2 946 348

(*) dont dotation provision non déductible fiscalement 6 746 K €

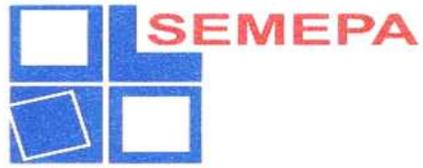
Dérogation fiscale :

En application des articles 207-I-6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

DETAIL DES COMPTES



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

ACTIVITE AMENAGEMENT

EXERCICE 2018

55 Parc de la Duranne



COMPTE DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	31 203 892	-6 442 871	24 761 021
	DEPENSES	82 940 854	8 066 929	91 007 783
1	ETUDES	1 387 870	-11 692	1 376 178
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	3 123 569	16 723	3 140 292
3	TRAVAUX	57 312 436	7 164 864	64 477 300
4	HONORAIRES	5 178 298	326 032	5 504 330
5	FRAIS DIVERS	1 929 618	71 194	2 000 812
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS	1 646 880	-192	1 646 688
7	CHARGES FINANCIERES	2 462 284		2 462 284
8	REMUNERATIONS	9 899 900	500 000	10 399 900
	RECETTES	114 144 745	1 624 058	115 768 803
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	99 684 238	1 340 164	101 024 402
2	PARTICIPATIONS	3 193 189	141 998	3 335 187
3	SUBVENTIONS	4 573 471		4 573 471
4	AUTRES PRODUITS	1 474 704	6 600	1 481 304
5	PRODUITS FINANCIERS	4 554 973	125 296	4 680 269
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS	664 171	10 000	674 171
	TRESORERIE PERIODE	31 633 023	-8 107 706	23 525 317

C56 Zac Sextius-Mirabeau



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 986 218	-539 649	5 446 569
	DEPENSES	143 138 712	566 626	143 705 338
1	ETUDES	6 326 520	-150 980	6 175 540
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	32 775 758	1 070	32 776 828
3	TRAVAUX	73 085 233	369 995	73 455 228
4	HONORAIRES	9 043 865	230 106	9 273 970
5	FRAIS DIVERS	1 083 173	5 435	1 088 607
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	8 085 164		8 085 164
8	REMUNERATIONS	12 739 000	111 000	12 850 000
	RECETTES	149 124 930	26 976	149 151 906
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	86 190 659		86 190 659
2	PARTICIPATIONS	61 189 907		61 189 907
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS	1 100 323		1 100 323
5	PRODUITS FINANCIERS	644 041	26 976	671 017
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	TRESORERIE PERIODE	6 067 114	-666 159	5 400 955

C57 Revitalisation du C.V. d'Aix



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	57 230	-1 722	55 508
	DEPENSES	35 088 895	1 850	35 090 745
1	ETUDES	174 588		174 588
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	14 798 613	1 329	14 799 942
3	TRAVAUX	1 438 024		1 438 024
4	HONORAIRES	1 624 616	150	1 624 766
5	FRAIS DIVERS	2 173 728	371	2 174 099
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	2 057 613		2 057 613
8	REMUNERATIONS	12 821 713		12 821 713
	RECETTES	35 146 125	128	35 146 253
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	24 157 332		24 157 332
2	PARTICIPATIONS	9 516 836		9 516 836
3	SUBVENTIONS	561 779		561 779
4	AUTRES PRODUITS	909 395	128	909 523
5	PRODUITS FINANCIERS	783		783
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	TRESORERIE PERIODE	63 011	-2 220	60 791

Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat

M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUYEAU 2 TRANCHE



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	676 283	-7 765	668 518
	DEPENSES	3 465 617	10 972	3 476 589
1	ETUDES	34 521		34 521
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	58 716	6 000	64 716
3	TRAVAUX	3 051 216		3 051 216
4	HONORAIRES	162 416	3 990	166 406
5	FRAIS DIVERS	27 626	611	28 237
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	131 123	371	131 494
	RECETTES	4 141 901	3 207	4 145 108
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 008 141		4 008 141
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	133 760	3 207	136 967
	TRESORERIE PERIODE	676 599	-7 095	669 504

M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	30 602	-5 730	24 872
	DEPENSES	1 699 014	5 856	1 704 870
1	ETUDES	6 823		6 823
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	1 560 781		1 560 781
4	HONORAIRES	71 786	5 856	77 642
5	FRAIS DIVERS	10 708		10 708
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	48 916		48 916
	RECETTES	1 729 616	126	1 729 742
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 701 808		1 701 808
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	27 808	126	27 934
	TRESORERIE PERIODE	30 765	-5 730	25 035

M7Z MTP HYDRAULIQUE PLAN DE CAMPAGNE



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Mouvement 2018	Solde 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 171	-7 170	-1	0
	DEPENSES	3 592 966	7 170	-3 600 136	0
1	ETUDES	7 799		-7 799	0
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	7 229		-7 229	0
3	TRAVAUX	3 106 946		-3 106 946	0
4	HONORAIRES	208 016	-2 040	-205 976	0
5	FRAIS DIVERS	70 513		-70 513	0
7	CHARGES FINANCIERES	464	9 210	-9 674	0
8	REMUNERATIONS	192 000		-192 000	0
	RECETTES	3 600 138	0	-3 600 138	0
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES				
2	PARTICIPATIONS	3 373 572		-3 373 572	0
3	SUBVENTIONS				
4	AUTRES PRODUITS				
5	PRODUITS FINANCIERS	226 566		-226 566	0
	TRESORERIE PERIODE	7 171	-7 171	0	0

MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	105 997	0	105 997
	DEPENSES	627 547	0	627 547
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	22 180		22 180
3	TRAVAUX	528 762		528 762
4	HONORAIRES	34 366		34 366
5	FRAIS DIVERS	11 981		11 981
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	30 259		30 259
	RECETTES	733 543	0	733 543
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	733 543		733 543
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
	TRESORERIE PERIODE	105 997	0	105 997

MC8 SACOGIVA REHABILITATION D'ILOTS CV TRETS



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-91 671	-31 870	-123 541
	DEPENSES	4 557 265	31 870	4 589 135
1	ETUDES	122 179		122 179
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	3 917 278	26 838	3 944 116
4	HONORAIRES	333 328	360	333 688
5	FRAIS DIVERS	35 229	334	35 563
7	CHARGES FINANCIERES	15 073	738	15 811
8	REMUNERATIONS	134 178	3 600	137 778
	RECETTES	4 465 595	0	4 465 595
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 361 590		4 361 590
3	SUBVENTIONS	87 280		87 280
4	AUTRES PRODUITS	16 610		16 610
5	PRODUITS FINANCIERS	115		115
	TRESORERIE PERIODE	-1 119	-84 967	-86 086

30.5 K€ de retenues de garantie sur les dépenses ne sont pas réglées

MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 929	0	7 929
	DEPENSES	57 880	0	57 880
1	ETUDES	29 304		29 304
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	4 784		4 784
5	FRAIS DIVERS	1 970		1 970
7	CHARGES FINANCIERES	294		294
8	REMUNERATIONS	21 528		21 528
	RECETTES	65 809	0	65 809
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	65 780		65 780
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	29		29
	TRESORERIE PERIODE	7 928	0	7 928

MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2018

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2017	Année 2018	Cumul à fin 2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	23 830	-14 627	9 203
	DEPENSES	19 037	14 729	33 766
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX		1 674	1 674
4	HONORAIRES	13 020	7 606	20 626
5	FRAIS DIVERS	108	5 449	5 557
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	5 909		5 909
	RECETTES	42 867	102	42 969
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	42 845		42 845
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	22	102	124
	TRESORERIE PERIODE	10 702	-1 499	9 203

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2018

	Brut	Brut N-1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations en cours	13 553	0	13 553
Immobilisations financières	366 377	501 337	-134 960
- autres participations	10 040	145 000	-134 960
- Participations EPAGE	343 816	343 816	0
- <i>dépôts et cautionnements versés</i>	12 521	12 521	0
. structure	8 521	8 521	0
. Concessions	4 000	4 000	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	8 333 811	9 275 747	-941 936
- <i>Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés</i>	133 269	29 972	103 297
. structure	6 734	2 300	4 434
. opérations en propre	17 472	2 450	15 022
. concessions	108 712	25 222	83 490
. mandats	350	0	350
- <i>Clients, clients factures à établir</i>	31 962	116 038	-84 076
. structure	28 389	60 890	-32 501
. opérations en propre	2 095	1 168	927
. concessions	0	0	0
. mandats	1 478	53 980	-52 502
- Personnel et Organismes sociaux	0	0	0
- Etat Impôt société <i>contentieux</i>	3 894 913	3 894 913	0
- Etat Impôt société	0	0	0
- <i>Etat T.V.A. + T.V.A. en attente</i>	2 131 944	2 772 077	-640 133
. structure	40 238	1 807	38 430
. opérations en propre	25 610	0	25 610
. concessions	2 066 097	2 770 269	-704 173
. mandats	0	0	0
- Etat produits à recevoir	0	0	0
- <i>Débiteurs divers</i>	2 141 723	2 462 747	-321 024
. structure	0	1 528	-1 528
. mandats	0	0	0
- Groupement UES et Filiale	2 141 723	2 461 219	-319 496
- Produits à recevoir	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 129	4 763	22 366
TOTAL BILAN ACTIF	8 740 870	9 781 847	-1 040 977

DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2018

	N	N-1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges d'exploitation	3 130 286	4 021 186	-890 900
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	0	0	0
- <i>Emprunts court terme</i>	0	0	0
. Parc de la Duranne	0	0	0
Dettes financières diverses	7 474 202	7 097 258	376 944
- <i>Dettes financières Opérations Propres</i>	7 030 655	7 002 346	28 309
- <i>Groupement UES et Filiale</i>	443 546	94 912	348 635
- <i>dépôts et cautionnements reçus</i>	0	0	0
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	0	0	0
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	418 817	403 666	15 150
- <i>clients créditeurs</i>	412 100	396 949	15 150
. structure	39 110	40 688	-1 578
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	372 990	356 261	16 729
- <i>crédeurs divers</i>	6 717	6 717	0
Fournisseurs	871 969	3 470 665	-2 598 696
- <i>fournisseurs d'exploitation</i>	852 870	3 470 665	-2 617 795
. structure	351 210	232 193	119 017
. opérations en propre	0	142 248	-142 248
. concessions	463 053	2 971 259	-2 508 206
. mandats	38 607	124 965	-86 358
- <i>fournisseurs d'immobilisations</i>	19 099	0	19 099
Dettes fiscales et sociales	302 451	540 199	-237 748
- dettes provisionnées personnel	48 629	169 331	-120 701
- charges à payer organismes sociaux	9 752	36 516	-26 764
- Etat Impôt société	159 589	4 514	155 075
- <i>Etat TVA</i>	75 634	285 677	-210 043
. structure	75 634	285 677	-210 043
. concessions	0	0	0
- <i>Etat charges à payer</i>	8 846	44 161	-35 315
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL BILAN PASSIF	12 197 724	15 532 974	-3 335 250

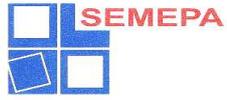
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

AMENAGEMENT	au 01 / 01	Exercice 2018		au 31 / 12
		augm.	dimin.	
SUR MANDATS	16 147	6 111	413	21 845
SACOGIVA Les Gondraux	14 700	793		15 493
MTP Rousset Fuveau Peynier 2° tranche	508	5 051		5 559
SACOGIVA Réha imôts CV Trets	526	267		793
VITROLLES Zone des Estroublans	413		413	0
SUR CONCESSIONS	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES	4 005 039	3 850	900 448	3 108 441
- Contestation Litige fiscal sur IS	3 104 591			3 104 591
- Risque Travaux Pie Fouquet	899 350		899 350	0
- Médaille Travail	1 098	3 850	1 098	3 850
PROVISIONS POUR AUTRES CHARGES	0	0	0	0
TOTAL	4 021 186	9 961	900 861	3 130 286

Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2018

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 017
- <i>S/opération de gestion</i>		35
. Amendes fiscales	35	
- <i>S/dotations provisions</i>		2 982
. Mises rebuts immobilisations	2 982	

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 113 359
- <i>S/opération de gestion</i>		138 264
. Voie liaison V31; Indemnité expropriation	138 264	
- <i>S/opération en capital</i>		75 746
. Cession d'immobilisations	5 000	
. Boni clôture SCI SIPPA	70 746	
- <i>S/reprises de provisions</i>		899 350
. Reprise Provision PIE FOUQUET	899 350	
TRANSFERT DE CHARGES		454 299
- Refacturation UES - frais généraux et bâtiment	454 299	



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

ACTIVITE STATIONNEMENT

EXERCICE 2018

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2018

	Brut	Brut N - 1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations mises en concession	82 444 758	82 050 139	394 619
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>	<i>0</i>
- à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- à titre onéreux	18 384 128	18 384 128	0
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>59 639 608</i>	<i>59 244 989</i>	<i>394 619</i>
- équipements des parcs	20 495 327	20 100 708	394 619
- équipement Bellegarde	1 044 517	1 015 641	28 876
- équipement Cardeurs	622 234	591 883	30 351
- équipement Carnot	1 457 431	1 414 634	42 798
- équipement Pasteur	1 366 788	1 299 167	67 621
- équipement Mignet	3 913 466	3 876 872	36 593
- équipement Méjanes	508 799	473 703	35 096
- équipement Horodateurs VP	2 431 740	2 366 700	65 040
- équipement Signoret	321 327	311 801	9 526
- équipement matériel commun	506 874	499 969	6 906
- équipement Rotonde	8 322 152	8 250 339	71 813
- parking construction	39 144 282	39 144 282	0
- Mignet gros œuvre	12 492 894	12 492 894	0
- Rotonde gros œuvre	25 868 658	25 868 658	0
- Cardeurs gros œuvre	378 780	378 780	0
- Bellegarde gros œuvre	214 059	214 059	0
- Carnot gros œuvre	189 890	189 890	0
Immobilisations en cours	187 555	363 450	-175 895
Immobilisations financières	249 558	257 446	-7 888
- prêts participation construction	248 658	256 546	-7 888
- dépôts et cautionnements versés	900	900	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	1 584 737	873 703	711 034
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	9 363	10 863	-1 500
- Clients, clients factures à établir	666 914	644 854	22 061
- Personnel et Organismes sociaux	104 890	0	104 890
- Etat Impôt société	552 498	0	552 498
- Etat CICE	57 158	63 176	-6 018
- Etat T.V.A.	147 862	147 517	345
- Etat CVAE et CFE	46 053	0	46 053
- Débiteurs divers	0	7 293	-7 293
- Groupement UES	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	53 453	8 379	45 074
TOTAL BILAN ACTIF	84 520 061	83 553 117	966 944

DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2018

	N	N - 1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions sur immobilisations en concession	48 511 330	46 039 854	2 471 476
<i>Droits en nature du concédant</i>	<i>7 519 336</i>	<i>7 479 501</i>	<i>39 836</i>
- participations financières	2 058 062	2 058 062	0
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 040 253	1 000 417	39 836
<i>Amortissements de caducité</i>	<i>39 568 647</i>	<i>37 181 196</i>	<i>2 387 451</i>
- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180	0
- sur redevance fixe de mise à disposition	13 073 249	12 895 471	177 778
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	26 488 219	24 278 545	2 209 673
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	<i>1 423 346</i>	<i>1 379 157</i>	<i>44 189</i>
Provisions pour risques et charges d'exploitation	6 767 839	1 470 917	5 296 923
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	25 091 897	30 440 829	-5 348 932
- Emprunts long terme	24 678 486	26 132 840	-1 454 354
- Intérêts courus sur emprunts	413 411	4 307 989	-3 894 578
Dettes financières diverses	18 261	11 860	6 401
- Groupement UES et Filiale	14 790	10 539	4 250
- dépôts et cautionnements reçus	3 471	1 321	2 151
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	28 000	28 000	0
- clients créditeurs	28 000	28 000	0
Fournisseurs	1 838 432	2 558 238	-719 806
- fournisseurs d'exploitation	1 837 492	1 658 022	179 470
- fournisseurs d'immobilisations	940	900 216	-899 276
Dettes fiscales et sociales	2 303 707	2 608 574	-304 867
- dettes provisionnées personnel	1 242 029	1 260 500	-18 471
- charges à payer organismes sociaux	742 168	648 884	93 284
- Etat Impôt société	0	463 054	-463 054
- Etat TVA	277 891	185 460	92 431
- Etat charges à payer	41 619	50 677	-9 058
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 852 174	1 998 456	-146 281
TOTAL BILAN PASSIF	86 411 641	85 156 728	1 254 913

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

STATIONNEMENT	au 01 / 01	Exercice 2018		au 31 / 12
		augm.	dimin.	
PROVISIONS POUR LITIGES	637 001	178 654	38 819	776 836
- Litiges prudhommaux	287 451	178 654	38 819	427 286
- Litiges fournisseurs	349 550			349 550
PROVISIONS POUR RISQUES	833 916	11 860 382	773 294	11 921 004
- Médaille Travail	3 294	11 450	3 294	11 450
- Deutsch Bank . Pénalités retard	60 622	46 285		106 907
- Deutsch Bank . Contentieux		11 802 647		11 802 647
- Gros Travaux entretien Parcs	770 000		770 000	0
TOTAL	1 470 917	12 039 036	812 113	12 697 840

Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2018

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 750 084
- <i>S/opération de gestion</i>	79	
. Différences règlement	79	
- <i>S/opération en capital</i>	1 834	
. dépenses couvertes par l'assurance.....	1 834	
- <i>S/dotations provisions</i>	6 748 171	
. Deutsch Bank . Contentieux Parking Rotonde.	6 746 285	
. Mise rebut immobilisations	1 886	

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 386
- <i>S/opération de gestion</i>	2 271	
. Dommage et interets percus	2 000	
. Annulation chèques clients non débités	271	
- <i>S/opération en capital</i>	4 115	
. remboursement de sinistres	4 115	
TRANSFERT DE CHARGES		231 916
- remboursement indemn.retraite.....	153 126	
- remboursement Fondecif	10 669	
- partie privée Méjanes.....	19 016	
- partie privée Carnot.....	6 324	
- partie privée Mignet.....	32 953	
- partie privée Signoret	3 599	
- remboursement divers	6 229	

SEMEPA

Société d'Economie Mixte d'Equipeement du Pays d'Aix

**Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Exercice 2018

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 025 000 €

Siège Social : 4, rue Lapierre Aix-en-Provence

Siret : 611 620 899 00108

SEMEPA

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts de votre Société, pour vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2018 et soumettre à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 Décembre 2018.

Après un compte-rendu de la vie de la Société nous aborderons successivement les activités au cours de l'exercice et l'examen des comptes de l'année 2018.

Nous terminerons par un exposé sur l'évolution de l'activité, depuis la clôture de l'exercice et sur les perspectives d'avenir de votre Société.

Au cours de l'exercice 2018, votre Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, les :

-  25 avril 2018
-  20 juin 2018
-  5 décembre 2018

Le Conseil d'Administration de la SEMEPA est composé comme suit :

Pour les actionnaires publics :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

-  Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
-  Madame Dominique AUGEY
-  Madame Odile BONTHOUX
-  Monsieur Jacques BOUDON
-  Monsieur Alexandre GALLESE
-  Monsieur Stéphane PAOLI
-  Monsieur Jean-MARC PERRIN
-  Monsieur Jules SUSINI

Pour les actionnaires privés :

-  Madame Thérèse FORLI
-  Monsieur Henri DOGLIONE
-  La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Monsieur Thierry BAZIN
-  La Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, représentée par Guy FEMENIA
-  Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, représenté par Monsieur Frédéric REGIS
-  La SACOGIVA, représentée par Monsieur Hervé GHIO

LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 614 350	87 145	52,03%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	1 540 740	51 358	30,66%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU- RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY MILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
VINCI	1, Cours Ferdinand de Lesseps 92 851 RUEIL MALMAISON CEDEX	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX-HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
SACOGIVA	6 bis rue de la Malle - CS70835 - 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORLI	30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement Joli Bois 13013 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEPA	75, rue Marcellin Berthelot - Anthélics Pôle d'Activités - 13851 AIX-en-PROVENCE Cedex 3	38 700	1 290	0,77%
M Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en-Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GEOS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Mairie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mairie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mairie de CELLES	Melle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

EXAMEN DES COMPTES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

▪ 1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Rappel Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé puis est passée au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire. En première instance au Tribunal Administratif la position de l'administration a été confirmée le 20 septembre 2017.

Compte tenu de cette position, les comptes de l'exercice 2018 sont présentés selon les méthodes retenues jusqu'à présent, et décrites dans la présente annexe.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée sur la totalité redressée.

Par la suite, le 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional a été rencontré. Celui-ci n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Depuis une jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 14 février 2018 conforte la position de la Semepa.

Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

En juillet 2015, La SEMEPA a proposé à la Ville d'Aix en Provence, d'acheter les parkings qu'elle gère selon des contrats de concession. Ce rachat présente un intérêt majeur, pour la SEMEPA, pour la Ville d'Aix-en-Provence et pour les Aixois.

Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix du 23 juillet 2015 et la résiliation des concessions a été agréée par le Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence le 2 mai 2016.

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Le 13 Janvier 2017 une audience en référé a été tenue suite à la requête du préfet demandant l'annulation de la convention de résiliation des DSP.

Par ordonnance du 18 janvier 2017, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation.

La Cour Administrative d'Appel a confirmé cette décision le 30 mars 2017.

Le Conseil d'Etat, saisi en cassation par la Ville et votre Société a, sur la base d'autres considérations, émis un avis défavorable par un arrêt du 15 Novembre 2017.

L'audience au fond a eu lieu au Tribunal Administratif de Marseille le 16 octobre et la décision a été communiquée le 6 novembre 2018.

Le Tribunal Administratif a décidé que la convention de juin 2016 conclue entre la commune et la SEMEPA est annulée, ce qui se traduit purement et simplement par un retour aux concessions.

▪ 2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

1. Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

▪ Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

▪ Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

- Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

4. Méthodes d'évaluation

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.

A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.

Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.

Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.

Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.

Par un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.

Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.

A – Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

▪ Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre, pour le parc de stationnement Rambot ainsi que le Centre de Contrôle.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)	Centre de Contrôle (€)
Murs	557 900		50	
Structure	1 242 652	3 326 801	50	
Ravalement	61 800		15	
Chauffage	282 658	190 943	25	2 400
Menuiserie	203 956		25	
Agencement	91 086	253 570	10	4 383
Peinture	50 394	71 990	15	
Electricité	202 284	341 055	25	8 595
Ascenseurs	97 368	84 164	20	
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5	8 374
Fermetures	4 459		25	
Total	2 814 417	4 374 085		23 752

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B – Les immobilisations concédées par la Ville (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanès. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

- Sur le parking Mignet, il a été comptabilisé jusqu'au 31 décembre 2017 des amortissements de caducité en lieu et place de dotations aux amortissements techniques. Le montant est identique dans l'un ou l'autre cas, seule la méthode de comptabilisation diffère. Elle est donc régularisée à la présentation des comptes de 2018 pour 1 925 K€, déduction des amortissements de caducité (au passif) par une dépréciation technique des immobilisations (à l'actif).

- Le contrat de DSP signé le 29 décembre 1986 arrivera à échéance en décembre 2021.

En vue de la fin de cette DSP, les plans d'amortissement ont été revus de façon à se conformer à la convention initialement signée.

En effet, selon les cas, la restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Les plans d'amortissement et de provisions pratiqués depuis 1986 ont donc été revus en 2018 de façon à s'assurer que ces actifs soient totalement amortis fin 2021.

▪ **3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat**

1. Notes sur le Bilan Actif

▪ **A - Immobilisations**

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.260 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

En 2018 le centre de contrôle à Distance a été installé et des immobilisations ont été constatées pour un total de 34 K€, y compris le mobilier installé.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2018, le montant des investissements s'élève à 526 K€ et concerne des remplacements d'installations existantes, des travaux de modernisation et rafraîchissement, de nouveaux travaux de mise en conformité du matériel de péages, d'installation de système de sécurité et de signalisation

dans les parkings, des installations de nouveaux chargeurs pour véhicules électriques, installation et mise en conformité des horodateurs de la voirie, installation réseaux de tous les parkings afin d'être en liaison avec le Centre de Contrôle à Distance.

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2017 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 363 K€, elles correspondaient pour la part la plus importante à des travaux sur les systèmes d'alarme et d'interphonie toujours en cours au 31/12/2017 pour 267 K€. Figuraient aussi en Immobilisations en cours 53K€ de travaux sur la Sécurité Incendie au parking Carnot et 37K€ de matériel de Péage pour le parking Pasteur.

Au 31/12/2018 les immobilisations en cours représentent le complément des travaux de sécurité incendie au parking Carnot pour 126 K€, et des installations logiciels en cours pour la mise en conformité du prélèvement à la source service Ressources Humaines pour 13 K€.

Le montant total est de 201 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco, la SCI Sippa ayant été liquidée en date du 12 décembre 2018. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2018
FILIALES					
VIAMCO	10 000	-99 281	100%	4 875 062	504 245
PARTICIPATIONS					
EPAGE	688 632	0	50%	0	-

▪ **B - Stocks et Opérations pour compte**

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ Opérations pour compte concessions :

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ Opérations pour compte mandats :

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

▪ *C - Créances d'exploitation*

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour les acomptes d'impôt ou la TVA à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

La SEMEPA a fait une avance en compte courant à sa filiale, dont elle détient 100 % du capital, la société Viamco pour un montant de 2 437 K€. Cette avance correspond à l'acquisition du terrain et les travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luynes par Viamco, immeuble terminé à fin 2018.

Au 31 Décembre 2018, le solde du compte courant est de 1 637 K€ et tient compte d'un remboursement partiel par Viamco en 2018 de 800 K€.

Cette avance en compte courant est rémunérée selon la convention de compte courant signée au taux de 1 % pour 2017.

▪ *D - Valeurs disponibles*

✓ Valeurs mobilières de placement :

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant après provision de 60,8 M€.

Un placement a subi une baisse de valeur constatée au 31 décembre 2018 mais devrait se rétablir lors des mois à venir. Une provision a été constatée dans les comptes à cette même date.

✓ Disponibilités :

Il s'agit des fonds détenus par notre société au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

2. Notes sur le Bilan Passif

▪ *A – Capitaux propres et réserves*

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 783 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 31.880 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2018 au titre du résultat de l'exercice 2017**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2017 au titre du résultat de l'exercice 2016**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2016 au titre du résultat de l'exercice 2015**

▪ *B – Provisions pour risques et charges*

✓ **Provisions pour immobilisations en concessions :**

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ **Provisions pour risques et charges d'exploitation :**

Le montant total porte sur 15.828 K€ et correspond principalement à :

- risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus), les exercices 2008 et 2009 n'étant plus rectifiables.

Il est rappelé que la société conteste l'ensemble du redressement qui lui a été appliqué. Le montant provisionné représente 3,1 M€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 777 K€.

- Provision pour risque suite à la dénonciation du contrat de prêt signé avec Deutsch Bank en 2015 pour 5.210 K€. Cette provision était constatée en charges financières à régler de 2015 à 2017 et a été reclassé en provision pour risques et charges en 2018.

Cette dénonciation a fait l'objet de négociations entre la SEMEPA et la DEUTSCH BANK depuis 2015 et des hypothèses de sortie tangibles et chiffrables se profilent en 2018 ; la valorisation de cette sortie est de 6,7 M€

De ce fait, Une provision pour risque est constatée au 31 décembre 2018 pour ce même montant. Cette provision n'est pas déduite fiscalement

- ***C - Emprunts***

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

- ***D - Dettes financières diverses***

Y figure quatre lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes.

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

- ***E - Opérations pour compte***

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

- ***F - Dettes d'exploitation***

- ✓ **Avances et acomptes :**

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

- ✓ **Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :**

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Factures 2018 reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	209	X				69	24	X				24
Montant cumulé des factures concernées TTC	620 049	332 536	0	0	51 365	383 901	449 364	73 248	880	771	54 652	129 552
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	61,76%	33,12%	0,00%	0,00%	5,12%	38,24%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						77,62%	12,65%	0,15%	0,13%	9,44%	22,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Les frais de commissions sur CB (transactions toujours en évolution), comptage Brinks, Flux monétique ont diminué de 44 k€ en 2018 par rapport à 2017
- Les frais de gardiennage de parking ont diminué de 296 K€
- Les frais de nettoyage et d'entretien dans les parkings ont été en diminution de 81 K€ ces dépenses restant des dépenses importantes des parcs
- Les frais de personnel ont diminué de 117 K€ en 2018 par rapport à 2017
- Le poste intérimaires a également diminué de 38 K€
- Assurances – Mécénat : 77 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- Fournitures et petits équipements : 42 K€
- Frais d'installation, location matériel de péage : 103 K€
- Frais maintenance, redevance / transaction bancaires s/voirie : 30 K€

Les produits financiers dont la gestion est optimisée se sont élevés sur l'exercice 2018 à 1 081 K€ contre 888 K€ en 2017. Ces produits financiers ont représentés un taux moyens de rémunérations de 1.47 % alors que les taux de rémunération des Comptes à Terme sur 3 ou 6 mois sont au 31/12/2018 à 0.15 %.

Ces produits financiers sont répartis sur les opérations excédentaires. La méthode de répartition de ces produits des années précédentes aurait conduit à attribuer un taux négatif aux opérations.

Le mode de rémunération est donc modifié ainsi : la Semepa conserve pour frais de gestion de la trésorerie 1 % et attribue aux opérations excédentaires un taux de 0.47 %.

Le résultat financier prend en compte une provision pour diminution temporaire de valorisation de placement arrêtée au 31 décembre 2018.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 4.392 K€. Il est diminué d'un crédit d'impôt Mécénat pour 65 K€ et d'un crédit famille pour 12 K€.

Le montant de la participation est de 638 K€.

4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :
 - cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
 - caution bancaire de garantie : 50 K€

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

5. Autres informations

- Effectif :

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la société était de 49 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	32	6	38
Agents de maîtrise	6	0	6
Cadres	2	3	5
TOTAL	40	9	49

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 43.600 € HT, dont :

- certification légale : 43.600 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

Conformément à l'article 244 quater C du code général des impôts, le montant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a bénéficié la société s'est élevé à 57.158 € et a contribué aux actions de formation des salariés et aux investissements.

- Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement
- au 31 décembre 2018.
- Opérations en cours

OPERATIONS EN COURS	N° Opn	Début	Fin	RG% Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2018		Cumul au 31/12/2018		Sur durée restante		Provisions 2018		Reprise 2018		Cumul 31/12/2018	
						Rémunération	FGS FGD (+)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG%	FGS S/RG%	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise /Risques et pertes	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS																	
	55	année 91	déc-25	13 899 900	forfait	500 000	332 887	10 399 900	6 034 787	3 500 000	350 000	0	0	0	0	0	0
	56	année 91	déc-18	12 850 000	forfait	111 000	103 227	12 850 000	10 619 419	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL 1			26 749 900		611 000	436 114	23 249 900	16 654 206	3 500 000	350 000	0	0	0	0	0	0
MANDATS																	
	75	janv-05	déc-19	151 353	3,5%HT/HT	309	18 685	109 900	197 864	41 453	18 500	29 134	5 051	0	0	59 452	5 559
	7U	fev-05	dec-11	40 900	3%HT/HT	0	0	40 900	83 817	0	0	0	0	387	413	42 917	0
	C8	oct-09	déc-17	115 062	4,5%HT/TT	3 000	10 160	115 062	153 385	0	3 000	10 393	267	0	0	40 530	793
	D7	janv-17	janv-20	35 700	5%HT/HT	0	27 224	4 924	54 266	30 776	27 500	15 851	793	0	0	30 573	15 493
	TOTAL 2			343 015		3 309	56 069	270 786	489 332	72 229	49 000	55 378	6 111	387	413	173 472	21 845

■ **Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2018**

OPERATIONS CLOTUREES	N° Opti	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2018		Cumul au 31/12/2018		Sur durée restant		Provisions 2018		Reprise 2018		CUMUL au 31/12/2018		
						Rémunération	FGS FGD(+)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	
CONCESSIONS																		
				0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS																		
				0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions d'assistance																		
	A20	juil-16	déc-16	49 900	forfait			37 425	22 140	12 475								
				49 900				37 425	22 140	12 475								

CONCESSIONS EN COURS - TOTAL 1	Exercice 2018		Cumul au 31/12/2018		Sur durée restant		Provisions 2018		Reprise 2018		Cumul 31/12/2018	
	Rémunération	FGS FGD(+)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
MANDATS EN COURS - TOTAL 2	611 000	436 114	23 249 900	16 654 206	3 500 000	350 000	0	0	0	0	0	0
CONCESSIONS CLOTUREES - TOTAL 3	3 309	56 069	270 786	489 332	72 229	49 000	55 378	6 111	387	413	173 472	21 845
MANDATS CLOTUREES - TOTAL 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions CLOTUREES - TOTAL 5	0	0	37 425	22 140	12 475	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	614 309	492 183	23 558 111	17 165 678	3 584 704	399 000	55 378	6 111	387	413	173 472	21 845

RG % = rémunération globale de l'opérateur
 FGS = Frais généraux stockés
 au pourcentage
 FGD = Frais généraux déstockés
 BP = Bilan prévisionnel
 TEC = Travaux en cours

▪ Dettes financières au 31 Décembre 2018

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré en 2018	durée	Capital restant dû		intérêts courus	taux	garantie collectives % capital	garantie collectives garant
						au 01/01	au 31/12				
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000		30 ans	23 978 994	23 063 102	412 657	fixe 4,21%	50%	Ville d'Aix
Stationnement extension Parking Mignet renégocié ---->	Société Générale	23/10/2007 25/06/2014	7 000 000	7 000 000	14 ans				fixe 4,6156%	50%	Ville d'Aix
					7,5 ans	2 153 846	1 615 384	754	fixe 2,840%		
			37 000 000	0		26 132 840	24 678 486	413 411			

STATIONNEMENT 24 678 486 413 411
total 24 678 486 413 411

DETTES FINANCIERES opérations en propre

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne				Indéterminée		2 751 619		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
Pré - Fouquet Rognes	Caisse d'Epargne				Indéterminée		1 436 388		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
L'Héritière - Ventabren	Caisse d'Epargne				Indéterminée		2 842 648		E3M + 0,40%	autorisation de découvert
							7 030 655			

Groupement UES

							458 336			
Dépôts et cautionnement reçus							3 471			

TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

32 584 359

▪ Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2018

ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2018

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS				VALEUR NETTE
	au 01 / 01	Cpte à cpte	Exercice 2018		au 01 / 01	Cpte à cpte	Exercice 2018		au 31 / 12
		Entrées	Sorties	au 31 / 12		Dotations	Reprises	au 31 / 12	
Logiciels	206 720	2 903	10 460	199 163	196 104	3 964	10 460	189 608	9 555
Terrains	1 236 336			1 236 336					1 236 336
Constructions et Installations générales	7 188 984	2 400		7 191 384	2 011 174	191 631		2 202 804	4 988 580
Install ^o techniques, matériel et outillage	592 835	46 162	346	638 650	372 611	66 312	346	438 578	200 072
Install ^o générales, agencements divers		4 383		4 383		1 181		1 181	3 202
Matériel de transport	97 450	20 456	27 441	90 465	79 658	11 740	27 441	63 957	26 508
Matériel de bureau et informatique	74 195	29 117	12 802	90 510	61 270	13 497	12 802	61 965	28 545
Mobilier	180 020	10 500		190 520	155 519	5 578		161 097	29 423
Mise en concession	77 629 117	526 349	131 729	78 023 737	12 861 449	1 925 971	131 729	16 285 480	61 738 257
Equipement des parcs									
Immobilisations en cours	363 450	142 293	304 635	201 108					201 108
Participations EPAGE	343 816			343 816					343 816
Autres participations	145 000	40	135 000	10 040					10 040
Autres immobilisations financières	269 967,18	9 834	17 722	262 079					262 079
Total	88 327 890	0	794 437	88 482 191	15 737 785	1 925 971	182 778	19 404 670	69 077 521

Tableau des résultats sociaux des exercices 2014 à 2018

ANNEES	2018	2017	2016	2015	2014
RESULTAT	2 946 348	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972
REPORT A NOUVEAU		2 946 115	2 944 259	2 911 637	2 294 269
DIVIDENDES VERSES		50 250	50 250	50 250	-
RESERVE SPECIALE (*)		2 703	2 703	2 703	2 703
RESERVE LEGALE		-	-	-	-

(*) part déductible fiscalement pour l'achat d'une Œuvre d'un artiste vivant (pk Carnot)
 et versée à une réserve spéciale ==> 2 703

▪ **Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices**

NATURE DES INDICATIONS	2018	2017	2016	2015	2014
1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'Affaires H.T	21 449 789	21 774 884	21 650 711	35 508 441	20 980 705
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dot. aux amort. et provisions	20 480 470	8 712 511	6 963 812	8 265 101	7 051 979
c) Impôts sur les bénéfices	4 392 001	2 108 580	1 623 797	1 795 769	1 610 169
d) Participation des salariés	638 157	351 908	412 416	408 158	258 254
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	2 946 348	2 999 068	2 997 212	2 964 590	2 296 972
f) Résultat distribué	Néant	50 250	50 250	50 250	Néant
3- RÉSULTAT PAR ACTION :					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	92,24	37,33	29,42	36,19	30,95
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	17,59	17,90	17,89	17,70	13,71
c) Dividende attribué à chaque action	Néant	0,30	0,30	0,30	Néant
4- PERSONNEL :					
a) Nombre de salariés	49	48	49	52	51
b) Montant de la masse salariale	2 463 065	2 184 882	2 204 282	2 408 920	2 223 276
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ect)	1 592 748	1 720 960	1 675 635	1 560 801	1 508 359

▪ **Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2018**

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation UES et filiale	343 816		343 816
Prêts participation construction	248 658	9 834	238 824
Dépôts et cautionnements versés	13 421		13 421
Fournisseurs. Avances et acomptes	142 632	142 632	
Autres créances clients	698 876	698 876	
Sécurité sociale et organismes sociaux	104 891	104 891	
Impôt sur les bénéfices - Contentieux	3 894 913		3 894 913
Impôt sur les bénéfices - CICE	57 158	57 158	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	40 417	40 417	
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 279 806	2 279 806	
Groupe UES et filiale	2 141 723	2 141 723	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	80 582	80 582	
TOTAUX	10 046 893	5 555 919	4 490 974

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine	7 444 066	7 444 066		
- à plus d'un an à l'origine	24 678 486	1 501 520	6 689 288	16 487 678
Emprunts et dettes financières divers	461 808	460 487	1 321	
Avances et acomptes reçus	23 967 500	23 967 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 710 401	2 710 401		
Personnel et comptes rattachés	1 480 195	1 480 195		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	789 827	789 827		
Impôt sur les bénéfices	2 229 864	2 229 864		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	353 525	353 525		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	44 829	44 829		
Produits constatés d'avance	1 852 174	129 762	648 809	1 073 603
TOTAUX	66 012 676	41 111 976	7 339 418	17 561 281
Emprunt souscrit en cours d'exercice	28 309			
Capital remboursé en cours d'exercice	1 454 352			

- Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

EXERCICE 2018

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	12 971 704	2 097 152	10 874 553
RESULTAT EXCEPTIONNEL (*)	-5 633 355	2 294 850	-7 928 205
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 338 349	4 392 001	2 946 348

(*) dont dotation provision non déductible fiscalement 6 746 K €

Dérogation fiscale :

En application des articles 207-I-6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés

PERSPECTIVES

La création de la Métropole au 1^{er} janvier 2016 a constitué un changement institutionnel majeur et a suscité bien des inquiétudes. Votre société existe depuis 57 ans, et ces deux métiers qui sont l'aménagement et le stationnement, sont des compétences qui sont a priori transférées à la Métropole. Ces deux métiers sont issus de contrats passés avec la Ville d'Aix-en-Provence seul actionnaire public de votre société.

L'aménagement :

Deux opérations majeures sont concédées à la SEMEPA.

- Sextius Mirabeau dont la concession a expiré fin 2018 et dont le bilan doit être clôturé pour obtenir le quitus du concédant.
- La Duranne dont une nouvelle concession a commencé en 2016 pour une durée de 10 ans. Cette opération reste la seule opération d'aménagement concédée à votre société.

Comme cela avait été indiqué lors de la création de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES en 2010, l'activité aménagement a progressivement glissé vers la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES qui étant in house obtient de la part de ses actionnaires des contrats de gré à gré.

Le carnet de commandes de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES est à ce jour étoffé et permet d'avoir une visibilité sur les trois prochaines années. Cependant depuis le 1^{er} janvier 2018 les compétences issues des communes ont été transférées à la Métropole.

Il s'agit donc de savoir pour l'avenir si celle-ci confiera à la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES de nouvelles opérations d'aménagement, sachant qu'il existe sur le territoire de la Métropole plusieurs structures comparables pour faire le métier d'aménageur. Il apparaît néanmoins que la Métropole aura besoin d'outils pour se développer. Les moyens matériels et humains étant mutualisés entre les deux structures, il est important que chacune d'entre elles ait à l'avenir une activité soutenue.

La société VIAMCO dont la première opération sera clôturée en 2019, contribuera à l'avenir à assurer l'équilibre économique du groupe SEMEPA.

Le stationnement :

Votre société a proposé à la Ville d'Aix-en-Provence de racheter les parcs de stationnement qu'elle gère actuellement en délégation de service public. La Ville d'Aix-en-Provence y a consenti. Les deux entités, acheteurs et vendeurs sont d'accord sur la chose et sur le prix.

Les procédures de résiliation des DSP, de désaffectation des ouvrages, de déclassement de ceux-ci ont été réalisées le 20 juin 2016. Monsieur le Préfet a toutefois demandé le retrait de la convention de résiliation qui organisait ces procédures préalables à la vente et a introduit auprès du tribunal administratif de Marseille un référé visant à suspendre ladite convention. Dans une ordonnance du 18 janvier 2017 le Tribunal Administratif a donné satisfaction au Préfet. Suite à un appel commun de la Ville et de la SEMEPA, une ordonnance de la cour administrative d'appel a, à nouveau, donné satisfaction au Préfet.

Enfin le Conseil d'Etat par un arrêt du 15 novembre 2017 confirme la suspension de la convention de résiliation sur la base d'autres considérations. Néanmoins une procédure au fond a été engagée et le Tribunal Administratif de Marseille a donné satisfaction à Monsieur le Préfet. Un appel a été interjeté qui pourrait aboutir en 2019. Dans l'attente de l'aboutissement de cette procédure votre société continue à gérer les parcs de stationnement en DSP, celles-ci arrivant à terme en 2021 pour la première et en 2048 pour la seconde et continue à moderniser les installations qui lui sont confiées par la Ville.